



Le 10 novembre 2023, à Saint-Flour

La Mission Locale de Saint-Flour/Mauriac et les agences d'emploi s'engagent en faveur de l'emploi des jeunes

Pour permettre aux jeunes un accès plus facile à l'emploi, la Mission Locale de Saint-Flour/Mauriac, AKTO et 4 agences d'emploi ont signé des conventions de partenariat le 9 novembre, destinées à accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel. Ces conventions sont la déclinaison locale de l'accord-cadre national signé le 25 novembre 2021 par la DGEFP, Prism'emploi, l'Union Nationale des Missions Locales, AKTO, le FPETT (Fonds professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire) et le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire). Cette démarche s'inscrit globalement dans le dispositif « Mission Jeunes » porté par la branche du travail temporaire. L'objectif est de développer le partenariat entre les réseaux des agences d'emploi et des Missions Locales afin d'être au plus près des besoins des jeunes.

ACCOMPAGNER LES JEUNES DE SAINT-FOUR/MAURIAC À ACCEDER A L'EMPLOI

- La Mission Locale à son siège social situé 14, Avenue de Besserette à Saint-Flour, et une antenne permanente Rue du 8 Mai à Mauriac. Elle intervient sur les arrondissements de Saint-Flour et Mauriac et assure des permanences délocalisées sur les 2 bassins.
- D'un point de vue économique, le territoire présente une économie diffuse et variée composée de très nombreuses TPE, avec un secteur agricole/para-agricole fort et une industrie agroalimentaire qui valorise et transforme les productions locales. On peut noter également, un bon maillage du territoire concernant la santé et les métiers de service à la personne. Le tourisme est devenu au fil des années une activité économique conséquente et de plus en plus structurée. La grande distribution et le commerce de proximité, avec l'hôtellerie restauration, sont des secteurs d'activité qui représentent une part économique notable et stable sur le territoire. Les secteurs des travaux publics et du bâtiment sont très présents également.
- Le territoire à le taux de chômage le plus faible de l'hexagone, qui génère une adaptation des entreprises qui s'engagent auprès des jeunes.
- Enfin, on assiste depuis quelques années à une déprise démographique avec une pyramide des âges inversée, qui va de pair avec la perte en présentiel des Services Publics.

- Objectif du partenariat : favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, leur permettre de découvrir de nouveaux métiers, de rencontrer de potentiels employeurs, d'accéder à une première expérience professionnelle grâce aux missions d'intérim.
- Combiner les missions d'intérim, la formation si besoin et un accompagnement renforcé.

DES AIDES CONCRETES POUR S'INSERER DURABLEMENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

- Les solutions apportées par le FASTT : une mutuelle santé, une garantie prévoyance dès la première de travail, des services de location de véhicules, des garanties d'accès au logement, des solutions de garde d'enfants, des solutions budgétaires pour un achat.
- Démarche lancée en 2014 par un accord national renouvelé en 2018 puis en 2021 et dont la déclinaison opérationnelle est assurée par AKTO.
- L'engagement des agences d'emploi permet d'identifier les attentes des bénéficiaires sur les postes de travail à pouvoir, et de faciliter un rapprochement entre les jeunes et les entreprises du bassin d'emploi concerné. Les agences d'emploi assurent un suivi continu durant les missions, et proposent aux jeunes bénéficiaires, une éventuelle médiation à la fin de celle-ci.

CHIFFRES CLES MISSION LOCALE SAINT-FLOUR/MAURIAC

- **757** de jeunes en contact en 2022
- **232** nouveaux jeunes inscrits
- **590** jeunes accompagnés en 2022
- **401** missions d'intérim réalisées en 2022

CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE DES AGENCES D'EMPLOI EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- 116 629 salariés intérimaires en équivalent temps plein soit 14,1 % de l'emploi intérimaire national.
- 1 696 agences d'emploi sur le territoire.
- L'évolution de l'emploi intérimaire est de -4,1 % au mois d'août 2023 par rapport au même mois de l'année précédente (*source baromètre Prism'emploi*).
- 16 203 recrutements réalisés en 2022 pour le compte d'entreprises clientes.

« Nous sommes ravis de renouveler la démarche Mission Jeunes dans notre Mission Locale. La reconduction de ces conventions renforce l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de la région. Pour que le partenariat soit efficace et durable, la Mission Locale est pleinement mobilisée avec les opérateurs de la branche du travail temporaire, afin d'accompagner de manière efficace les jeunes sur le marché du travail », déclare **Martine GUIBERT, Présidente de la Mission locale de Saint-Flour/Mauriac.**

« Nous nous réjouissons de participer au renforcement de l'employabilité des jeunes, en mobilisant les acteurs régionaux auprès des agences locales. L'intérim est un véritable tremplin professionnel qui permet aux jeunes de découvrir une diversité de métiers. Cette convention va permettre aux jeunes de développer des compétences pour accéder plus facilement à un emploi durable », ajoute **Frédéric Debard, Représentant de Prism'emploi Auvergne-Rhône-Alpes.**



De gauche à droite : Carole Malcus, Conseillère formation Akto ; Agnes Cuzol, Manager d'agences Idée interim ; Jennifer Chambert, Conseillère en insertion sociale et professionnelle Mission Locale des Hautes Terres ; Marianne Laurent, Conseillère Mission Locale des Hautes Terres ; Marie Helene, Vigneau Directrice Mission Locale des Hautes Terres ; Amandine Dischant, Responsable d'agence DFI ; Marion Vigier, Chargée de recrutement Décllic intérim ; Myriam Moutarde, Chargée de projet AKTO ; Frédéric Debard, Représentant Prism'emploi.

Liste des agences d'emploi engagées dans cet accord : Décllic Intérim, DFI Intérim et Recrutement, Idée Intérim Recrutement, Val d'Allier Intérim.

Contacts presse :

Dylan JULLIAN - dylan.jullian@omnicomprgroup.com - 06 18 89 56 73
 Victor MORELLE - victor.morelle@omnicomprgroup.com - 06 18 83 59 55
 Myriam MOUTARDE - myriam.moutarde@akto.fr - 06 62 88 54 36
 Marianne LAURENT – mlaurent.mlhautesterres@orange.fr – 04 71 60 40 25

À propos de Prism'emploi :

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire. www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences de 27 branches professionnelles des secteurs des services, qu'il appuie pour faire face aux enjeux de transformation environnementale, digitale et sociale. A l'appui de la stratégie de chaque branche sur les sujets de qualification, de formation et d'emploi, AKTO éclaire et guide les entreprises, les salariés et jeunes actifs sur les métiers et emplois d'aujourd'hui et de demain. Sa position au cœur de l'écosystème lui permet de partager la vision prospective de ses 27 branches avec l'ensemble de ses parties prenantes sur le territoire national (en métropole et outre-mer), afin d'opérer des synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

AKTO accompagne 327 000 entreprises, parmi lesquelles 87% de TPE et 3,6 Millions de salariés. En 2022, plus de 617 000 salariés ont bénéficié d'une formation et plus de 127 000 personnes sont entrées en alternance. AKTO emploie plus de 1 000 salariés sur tout le territoire en métropole et dans les DROM dans lesquels AKTO a délégation de service pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2i. AKTO est également OPCO unique dans les territoires de Mayotte, Saint Barthélemy et Saint-Martin. A Saint-Pierre et Miquelon, AKTO assure la gestion des fonds de la formation. www.akto.fr

À propos de la Mission Locale de Saint-Flour/Mauriac

L'accompagnement des jeunes est un enjeu de société primordial, depuis plus de 30 ans, la Mission Locale œuvre à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et l'autonomie, avec une approche à la fois globale et personnalisée pour chacun d'entre eux, tout au long de leur parcours : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture etc.

La relation entre la Mission Locale et les recruteurs représente un des facteurs essentiels à la réussite de l'accompagnement à l'emploi. En 2022, 172 employeurs en contact avec la structure, 901 contrats signés, dont 401 en intérim.

Elle assure cette mission de Service Public dédiée aux jeunes, confiée par l'Etat et les Collectivités locales. La Mission Locale est une association présidée par les élus locaux.

À propos du FPETT

Le FPETT, opérateur paritaire de la branche du travail temporaire intervient pour l'accompagnement des parcours professionnels, la formation et l'emploi des salariés intérimaires et des demandeurs d'emplois en recherche d'insertion dans la branche. Il mobilise les moyens développés par la branche pour financer les parcours de formation et mettre en œuvre les ingénieries innovantes qu'elle conçoit.
www.fpett.fr

À propos du FASTT

Association paritaire créée en 1992, le FASTT conçoit et met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services et des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires. Le FASTT pilote le régime de complémentaire santé obligatoire des salariés intérimaires, ainsi que le régime de la prévoyance.
www.fastt.org